

Le saviez-vous ?

- Chaque année, le PPO (le Médiateur pour les prisons et la probation) traite des milliers de **plaintes de détenus**.
- En réponse à ces plaintes, le PPO a adressé près d'un millier de **recommandations auprès de prisons** depuis l'année dernière.
- Les résultats de nos enquêtes ont contribué à l'amélioration des prisons **en matière de justice et de sécurité** pour les détenus, sur l'ensemble du pays.

"J'ai la chance, comme bien sûr beaucoup d'autres détenus, d'avoir un organisme indépendant auquel je peux m'adresser pour obtenir de l'aide. Merci."

Détenu A,
Prison de Northumberland

La vérité sur le PPO

- Nous ne travaillons ni pour le Service des prisons, ni pour NOMS (le Service de gestion national des délinquants). Le PPO est **complètement indépendant**.
- Vos plaintes **ne seront pas lues par les prisons**, et ne seront pas utilisées contre vous.
- Chaque année, nous recevons des milliers de plaintes de détenus. **Il est SUR que nous recevrons la vôtre.**
- Si nous partageons votre point de vue, il est possible que vous receviez **des excuses ; que vous soyez dédommagé ; qu'il y ait même un changement dans la manière d'opérer de la prison.**
- Notre objectif est de répondre à votre plainte **dans les 10 jours** qui suivent la réception de votre lettre.

OK, donc quel peut être l'objet de ma plainte ?

Sur quoi peut porter votre plainte ?

Votre plainte auprès du PPO peut porter sur toutes sortes de problèmes – sur la manière dont vous traitez le personnel pénitencier ou si vos biens ont été perdus.

Néanmoins, il nous est impossible d'enquêter sur certaines choses :

- Les décisions de la Commission des libérations conditionnelles.
- Les plaintes concernant les soins médicaux.
- En règle générale, si plus de 3 mois se sont écoulés depuis la décision finale de la prison concernant votre plainte initiale.
- La plainte doit porter sur votre situation, et non celle de quelqu'un d'autre.

Comment porter plainte

Comment donc porter plainte auprès du PPO ?

Veillez à suivre ces **trois simples étapes**. Sans cela, l'enquête sera impossible.

- 1** Veillez à tout d'abord suivre la procédure complète de plainte de la prison.
- 2** Ecrivez-nous une note brève sur l'objet de votre plainte et la raison pour laquelle vous êtes toujours mécontent.
- 3** Envoyez-nous tous vos documents – y compris tous les formulaires de plainte de la prison.

Où envoyer votre plainte

Où envoyer tous mes documents ?

Envoyer **tous vos documents de plaintes** à l'adresse suivante :

Prisons and Probation Ombudsman
PO Box 70769
London
SE1P 4XY

Vos lettres adressées au Médiateur sont exemptées d'affranchissement.

"Merci pour tout le temps et l'effort que vous avez employés à mener votre enquête, je vous en suis très reconnaissant."

Détenu B,
Prison de Kennet

Prisons &
Probation
Ombudsman
Independent Investigations

Comment porter plainte auprès du Médiateur

